



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 42309

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le programme d'invitation des personnalités d'avenir. Ce programme vise à apporter aux futures élites étrangères une connaissance réelle de la France, fondée sur des contacts professionnels correspondant à leurs activités et à leurs centres d'intérêt ; il tend à favoriser les échanges et la création de liens privilégiés avec notre pays. Aussi, il souhaiterait connaître le nombre de personnalités invitées issue des 49 pays relevant de la 11^e circonscription des Français de l'étranger ces cinq dernières années et cette année.

Texte de la réponse

124 personnalités issues des pays relevant de la 11^e circonscription ont été invitées ces cinq dernières années, dont 22 en 2013. Les personnalités d'avenir des pays relevant de la 11^e circonscription ont représenté un pourcentage toujours croissant des invités du PIPA sur l'ensemble de la période, passant de 19,69 % en 2008 à 28,95 % en 2013. Cela correspond à une stabilité en volume compte tenu de la contrainte budgétaire. Le programme d'invitation s'adresse à des jeunes personnalités étrangères, issues de milieux très divers (politique, universitaire, associatif, syndical, économique...), et identifiées par nos ambassades et consulats généraux comme étant appelées à exercer une influence croissante dans leur pays et dans les relations de celui-ci avec la France. A partir de l'organisation d'un séjour d'études d'une semaine, le programme d'invitation fait en sorte que ces personnalités aient de la France une connaissance réelle et approfondie, basée, notamment sur des contacts professionnels personnalisés, des visites de terrain à Paris et en région.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42309

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11706

Réponse publiée au JO le : [7 janvier 2014](#), page 49